



République Française

MAIRIE DE MIREFLEURS
REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
(articles L. 2121-10 et R. 2121-7 du CGCT)

*Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, **le jeudi 17 septembre 2026 à 20H30.***

Affiché, le 11 septembre 2026

Le Maire,

Jacques NICOLAU.

Ordre du Jour

1. Examen et vote du procès-verbal de séance du 16 juillet 2026 ;
2. Adoption du règlement intérieur ;
3. Débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire ;
4. Participation de la commune au Gergobrass-Festival.
5. Questions diverses.